

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron

Assemblée Générale Ordinaire



**Rodez
Samedi 20 juin 2015**

**Assemblée Générale Ordinaire
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron**

**Samedi 20 juin 2015 à 15h15
Aux Archives Départementales
25 avenue Victor HUGO
12000 RODEZ**

Ordre du jour

1. Absents et excusés
2. Minute de silence en mémoire de nos collègues disparus
3. Administration générale (Franck CHAUCHARD)
 - A. Résultats des élections
 - B. Conseil d'Administration
 - C. Election du Bureau de l'Union Départementale
4. Rapport Moral (Franck CHAUCHARD)
5. Compte-rendu financier 2014 (Michel CARTAILLAC)
6. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes (Millau et Roquefort sur Souzou)
7. Approbation des Comptes 2014
8. Cotisations 2015 (Michel CARTAILLAC)
9. Présentation du Budget 2015 (Michel CARTAILLAC)
10. Approbation du Budget 2015 (Michel CARTAILLAC)
11. Désignation des Contrôleurs aux Comptes pour l'exercice 2015
12. Questions diverses

L'Assemblée Générale est ouverte à 15h15.

Patrice JOUET remercie de leur présence le Colonel Eric FLORES, Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours et Monsieur Jean-Claude ANGLARS, Président du Conseil d'Administration du SDIS. Il souhaite également la bienvenue à l'ensemble des Chefs de Centre et des Présidents d'Amicale.

1. Absents – excusés

Le Président de l'Union Départementale demande aux membres de l'Assemblée d'excuser les personnes suivantes :

- Le Colonel FAURE, Président de la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France et de l'Œuvre des Pupilles,
- Le Commandant Michel BROUSSE, Président de l'Union Régionale des sapeurs-pompiers de Midi-Pyrénées
- Mme DESPLANQUES RAYMOND, Directrice de la Mutuelle Nationale des sapeurs-pompiers de France

Ainsi que les Présidents d'Amicale, chefs de centres et membres du Conseil d'Administration qui n'ont pu être parmi nous aujourd'hui.

21 Amicales étant représentées, soit plus de la moitié d'entre elles, l'assemblée générale peut donc valablement délibérer (un quart est nécessaire).

2. Minute de silence en mémoire des collègues disparus (actifs et anciens)

Le Président donne ensuite la parole au secrétaire général, Franck CHAUCHARD.

3. Administration générale

« Monsieur le Président du SDIS, Monsieur le Directeur du SDIS, Monsieur le Président de l'Union Départementale, Mesdames et Messieurs les chefs de centre et présidents d'amicale, chers collègues,

Depuis notre dernière assemblée générale, le conseil administration s'est réuni 6 fois : le 3 juillet à Marcillac, le 25 septembre au SDIS, le 12 novembre au SDIS, le 9 janvier au SDIS, le 5 mars au SDIS, le 19 mai au SDIS. Le Bureau s'est réuni 2 fois au SDIS.

Certains membres ont participé au congrès régional de Bagnères-de-Luchon le 17 et 18 avril dernier pour travailler avec les différentes commissions.

Pour information, le congrès national aura lieu à Agen en date du 24 au 26 septembre 2015.

Résultats des élections :

Actifs (en annexe) :

J'adresse mes félicitations à la nouvelle élue qui est Aurélie ALVERHNE du CSP RODEZ.

Félicitations aux réélus qui sont Serge CHABRIER, Lionel COURSIERES, Laurent DENJEAN, Patrice JOUET et Philippe GLADIN pour qui j'aurais une attention particulière car il démissionne de son activité de sapeur pompier et en découle aussi la démission de l'Union Départementale à laquelle il a œuvré depuis de nombreuses années ; merci Philippe.

Commission des anciens (en annexe) :

J'adresse mes félicitations au nouvel élu qui est Gilbert BASCOUL de St Sernin sur Rance, mais aussi aux réélus qui sont Pierre GIROU, Jacky LAZUECH, Claude SALLES et Gaston TACHIE.

Élection du bureau (en annexe)

David CHASSANG est devenu vice président, succédant à Jean-Marc COURTIAL qui lui aussi avait œuvré de nombreuses années pour l'Union Départementale.

Je voudrais rappeler le travail des commissions qui étoffent notre Union Départementale malgré toute la remobilisation qu'il faut de chacune et chacun et qui est néanmoins importante pour continuer à mener à bien nos missions. »

4. Rapport moral

Franck CHAUCHARD procède ensuite à la lecture des rapports des différents responsables de commission.

Rapport de la Commission Mutuelle (Pierre ESCORBIAC)

« Depuis l'Assemblée Générale tenue l'an dernier à Laissac, la Commission Mutuelle de l'Union Départementale a traité 20 dossiers de sapeurs-pompiers sinistrés (sinistre corporel ou automobile).

Nous apprenons parfois trop tardivement que certains sinistres ne nous sont pas déclarés, la plupart du temps par manque d'information : il faut bien savoir que tout sinistre, que ce soit en service commandé ou en hors service commandé, doit être déclaré à l'Union Départementale qui grâce à la MNSP, va éventuellement pouvoir rembourser les frais non pris en charge, que ce soit par l'assurance du SDIS, celle du sapeur-pompier ou de sa complémentaire santé.

Cette information doit être diffusée à tous nos adhérents = tout sinistre corporel en service commandé doit donc faire l'objet d'une double déclaration, à la fois envers le SDIS mais aussi envers l'Union Départementale.

Cette déclaration est primordiale car des complications ou une rechute peuvent survenir des années après un sinistre. Dès lors que le dossier a été ouvert lors du sinistre, même si aucun frais n'avait été à charge du pompier à l'époque de l'accident, la MNSP pourra éventuellement intervenir. Nous traitons d'ailleurs un dossier de ce type actuellement.

La déclaration de sinistre est très simple à faire : le formulaire vous sera envoyé sur simple demande par mail ou téléphone au secrétariat de l'UD. Il doit être complété par le pompier sinistré et signé par le président d'amicale.

En 2011, afin d'apporter une meilleure couverture à chacun de nos adhérents et à leur famille, nous avons décidé de souscrire auprès de la MNSP, pour chaque adhérent âgé de 11 à 74 ans inclus (actif comme ancien, spv, spp, comme pats et jsp), **un capital forfaitaire de 4000€ versé aux ayants droits en cas de décès.**

Depuis notre dernière Assemblée Générale, 9 nouveaux dossiers de capital décès ont été ouverts, et à l'heure actuelle, 24000€ ont déjà été reversés à ces différentes familles et plusieurs dossiers sont en cours de traitement.

Dernièrement, la famille d'un autre collègue de – 75 ans aurait pu éventuellement en bénéficier, mais celui-ci n'était malheureusement plus adhérent lors de son décès. »

Rapport de la Commission sociale (Franck CHAUCHARD)

« Depuis le dernier congrès de Laissac, la commission sociale s'est réunie pour traiter divers dossiers.

Le plus important, cette année, a été celui des inondations survenues à Saint Affrique.

Par ailleurs, je me suis rendu avec l'assistante sociale du SDIS, Christine LACOUT, au séminaire social à Paris à la maison des sapeurs-pompiers ainsi qu'aux 4 réunions sociales régionales qui ont eu lieu dans les divers départements de la région. La dernière en date a eu lieu le 13 juin à Montbazens.

Cette année, il a été créé une charte sociale et un règlement social afin de garantir une équité parfaite dans les aides qui sont apportées à chacun et chacun.

La commission sociale traite toujours autant de dossiers : surendettement, maladie, nuitées dans des foyers d'hébergement dans le cadre de l'hospitalisation d'un adhérent ou de celle d'un proche, sinistres et autres...

D'ailleurs, à ce sujet, je vous invite à lire le guide social qui est indispensable et répondra à la plupart de vos questions d'ordre social. Il est à votre disposition auprès du secrétariat de l'UD.

Je finirai mes propos en remerciant Christine LACOUT, assistante sociale du SDIS, avec qui nous travaillons en étroite collaboration et un clin d'œil particulier à Marie pour son travail fourni avec toujours autant de passion et d'assiduité. Vive la commission sociale. »

Rapport de la Commission des Anciens (Pierre GIROU)

“La commission des Anciens Sapeurs Pompiers s'est réunie par 4 fois au SDIS de l'Aveyron depuis le congrès de Laissac, et 1 fois avec les Délégués des Anciens Sapeurs Pompiers au Bowling du Rouergue.

Notre commission s'attache principalement à ce que tous les Anciens Sapeurs Pompiers aient les mêmes avantages et la même reconnaissance. Pour cela, nous pensions qu'en 2015 tous les

Anciens des Amicales du département seraient adhérents à notre cause, mais nous sommes au regret de constater que 2 amicales ne jugent pas nécessaire d'intégrer leurs "Anciens".

Le fait marquant de l'année 2014 restera la signature de la note conjointe entre le SDIS et l'UDSP relative à la mise en place de l'équipe départementale de soutien (EDS) qui se met en place petit à petit, mais là aussi nous sommes au regret de constater que tous les acteurs ne prennent pas part à cette démarche.

En fin d'année 2015, le contrat de la PFR liant l'ADF et la CNP arrivera à son terme. Avec l'ensemble des Anciens Sapeurs Pompiers de France, nous restons vigilants quant au devenir de cette prestation, à sa possible évolution et nous demandons le report d'une année quant à la signature de ce contrat afin de ne négliger aucun point qui pourrait l'améliorer.

Pour que cette commission reste vigilante et dynamique, nous avons plus que jamais besoin de vous.

Vive la Commission des Anciens."

Rapport de la Commission secourisme (Sandrine FERRARY)

« Cette année, contrairement aux années précédentes, le nombre de formations, toutes confondues, est en baisse de l'ordre de 40%.

Comme le pôle formation n'a pas seulement pour but de délivrer des formations de premiers secours au grand public, il est également présent dans les entreprises via les formations de « sauvetage et secourisme du travail », mais aussi « incendies ». L'Union Départementale souhaite donc développer davantage ces formations auprès des entreprises afin de pérenniser son activité.

Je tiens à remercier l'ensemble des formateurs qui travaillent pour nous faire évoluer. »

Rapport de la Commission sport (Patrice CAUSSAT)

« Depuis le dernier congrès de l'Union départementale, j'ai participé à 3 réunions de la commission sport de l'union Régionale Midi Pyrénées.

Compétitions Nationales

L'Aveyron a été représenté sur les compétitions suivantes :

Pétanque à Charleville-Mézières

Rugby à Cap Breton Hossegor

Trekking à Luzenac

Compétitions Régionales

L'Aveyron a organisé le tournoi régional de foot à Rignac où les sapeurs pompiers du centre, aidés des anciens, avaient le soleil. Une très belle organisation qui a vu la qualification des équipes du

Tarn, de la Haute-Garonne et de l'Aveyron pour le championnat de France. Un petit bémol ne venant pas de l'organisation qui a été sans faille mais de la main mise que met l'ANFSP à l'organisation de notre championnat régional et l'augmentation de la cotisation.

L'amicale de Rodez a organisé une épreuve régionale multisports qui n'a pas connu le succès escompté malgré une belle organisation.

Épreuves Départementales :

Le centre de secours d'Estaing a eu la bonne idée de coupler une rando avec la course cycliste cela a eu un franc succès.

Autres compétitions départementales qui ont eu lieu depuis le dernier congrès départemental :

Pétanque à Montbazens 2014 et à Pradinas 2015

Foot à St Affrique tournoi Wolkowicki

Volley à St Amans

Prochain gros rendez-vous le FINAT le 4 juillet à Millau où j'espère vous retrouver pour aider à l'organisation de cette épreuve.

Vive le sport. »

Rapport de la Commission SPV (Laurent DENJEAN)

« Depuis le dernier congrès, la commission des spv a rencontré ses homologues régionaux à trois reprises : le 25/10/2014 à Montbazens (12), le 21/02/2015 à Labastide de Serou (09) et le 17/04/2015 à Bagnères de Luchon.

Lors de ces séances de travail, il a été fait un point complet sur la déclinaison du plan engagement volontariat par département ainsi que sur l'application du décret du 17 mai 2013 relatif aux SPV. »

Franck CHAUCHARD termine ses propos en remerciant les amicales qui ont fait adhérer leurs anciens cette année : il espère que les amicales qui ne sont pas dans ce cas ne tarderont pas à comprendre le bien fondé de faire adhérer leurs anciens à l'Union.

Il remercie les membres de l'assemblée pour leur implication dans notre association.

5. Compte-rendu financier 2014 (Michel CARTAILLAC)

Michel CARTAILLAC présente le compte-rendu financier 2014 (en annexe).

6. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes (Millau et Roquefort sur Souzou)

« Le lundi 8 juin 2015, conformément aux statuts de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Aveyron, Madame Mathilde PY, représentant l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Millau, et Monsieur Nicolas GALIERES et Monsieur Michel LIOT, représentant l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Roquefort sur Souzou, agissant en qualité de Contrôleurs aux Comptes, se sont réunis au SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS à 19h00 pour attester les comptes de l'exercice 2014.

À leur demande, tous les documents nécessaires à l'accomplissement de leur fonction leur ont été présentés par le Trésorier qui, par ailleurs, a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées.

Après avoir pris connaissance de tous les documents mis à leur disposition, les contrôleurs aux comptes approuvent la bonne tenue et la clarté des comptes de l'Union Départementale. »

7. Approbation des Comptes 2014

En l'absence de questions, Michel CARTAILLAC soumet ce compte-rendu financier à l'approbation des membres de l'Assemblée.

Le compte-rendu financier de l'exercice 2014 est approuvé à l'unanimité.

8. Cotisations 2015 (Michel CARTAILLAC)

Michel CARTAILLAC énonce les montants des cotisations 2015.

9. Présentation du Budget 2015 (Michel CARTAILLAC)

Michel CARTAILLAC présente le compte-rendu financier (en annexe).

10. Approbation du Budget 2015 (Michel CARTAILLAC)

En l'absence de questions, le trésorier soumet ce budget prévisionnel à l'approbation des membres de l'Assemblée.

Le budget prévisionnel de l'exercice 2015 est approuvé à l'unanimité.

11. Désignation des Contrôleurs aux Comptes pour l'exercice 2015

Les contrôleurs aux comptes de l'exercice 2015 sont désignés : il s'agit des amicales de Montbazens et Rodez.

12. Questions diverses

Absence de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la première partie de l'Assemblée Générale est close à 16h30.

Discours de clôture de Patrice JOUET, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron :

« Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS,
Monsieur le Président de l'Association des Maire de l'Aveyron,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mon Colonel,
Monsieur le Président de l'Association des Anciens Sapeurs-pompiers de Paris,
Mes cher(e)s ami(e)s,

En premier lieu, je voudrais excuser :

- Le Colonel FAURE, Président de la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France et de l'Œuvre des Pupilles,
- Le Commandant Michel BROUSSE, Président de l'Union Régionale des sapeurs-pompiers de Midi-Pyrénées
- Mme DESPLANQUES RAYMOND, Directrice de la Mutuelle Nationale des sapeurs-pompiers de France

Ainsi que les Présidents d'Amicale, chefs de centres et membres du Conseil d'Administration qui n'ont pu être parmi nous aujourd'hui.

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui, ici à Rodez, pour notre 6^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Aveyron.

Ce moment privilégié est l'occasion de nous retrouver afin de mesurer l'action bénévole portée par notre Fédération Nationale, notre Union régionale et notre Union Départementale ainsi que les 41 amicales de notre département.

Le congrès permet de donner tout son sens au grand tissu associatif lié au SDIS ainsi qu'aux valeurs qu'il véhicule, fort de plus de 1950 adhérents au sein de notre Union Départementale.

Ce rendez-vous est l'occasion de rendre hommage aux sapeurs-pompiers, qui par leur dévouement et leur engagement opérationnel, contribuent ou ont contribué au fil du temps jusqu'à nos jours à la réussite de nos missions quotidiennes de service public envers les personnes et les biens.

C'est aussi pour nous le moment de nous souvenir de celles et ceux qui nous ont quittés cette année, quelques uns de nos anciens sapeurs-pompiers, mais aussi d'autres, beaucoup trop jeunes, emportés par la maladie...

Monsieur le préfet, nous sommes particulièrement sensibles et touchés que vous soyez à nos côtés pour cette manifestation fédératrice, véritable plateforme départementale de rencontre et d'échange, qui regroupe toutes les composantes humaines du SDIS de l'Aveyron. Votre présence marque votre attachement aux valeurs de solidarité et d'esprit de corps que portent notre Union Départementale et les amicales de ce département.

M. Jean-Claude LUCHE, je voudrais vous féliciter pour votre réélection en tant que président du conseil départemental et vous remercier pour le soutien que vous apportez tout au long de l'année aux sapeurs-pompiers aveyronnais dans l'exercice de leurs missions. Nous le mesurons encore aujourd'hui par votre présence à nos côtés, lors de cette journée d'Hommage et de rassemblement.

M. Jean-Claude Anglars, je voudrais aussi vous féliciter pour votre réélection en tant que président du conseil d'administration du SDIS, qui témoigne de la confiance renouvelée de Monsieur Jean-Claude LUCHE dans l'exercice de vos missions.

Votre présence constante à notre congrès est preuve de votre soutien à notre association.

Monsieur le Représentant de la Mairie de Rodez, je tiens également à vous remercier d'accueillir ce rassemblement des sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques sur votre commune de Rodez, ici aux Archives Départementales puis, tout à l'heure, sur la place des Ruthènes.

Merci également au chef de centre, président d'amicale et aux sapeurs-pompiers de Rodez d'avoir relevé le défi d'organiser ce congrès et cette Cérémonie d'Hommage, symbolisant ainsi votre implication associative et votre efficacité.

Depuis notre dernier congrès à Laissac, notre Fédération Nationale a continué à porter haut et fort les intérêts des sapeurs-pompiers et des sujets qui leur sont chers.

Nous pouvons notamment nous féliciter de la parution, le 11 juin dernier, de la circulaire des ministres de l'Intérieur et de la Santé relative à la mise en œuvre du référentiel portant sur l'organisation du secours d'urgence à personne (le SUAP) et de l'aide médicale urgente (l'AMU).

Ce texte réaffirme le Référentiel SDIS-SAMU comme le cadre commun d'organisation de cette politique en tout lieu, sans exception, mais il vient aussi en préciser la mise en œuvre et moderniser ce dispositif :

- en améliorant la réponse aux appels d'urgence par des procédures communes
- en visant à prendre en compte l'ensemble des acteurs publics du secours et des soins d'urgence disponibles et en insistant sur leur complémentarité voire leur synergie,
- en confirmant les rôles de chacun, c'est-à-dire :
 - d'une part les sapeurs-pompiers, notamment les médecins et infirmiers du Service de Santé et de Secours Médical, comme acteurs du secours d'urgence aux personnes,

- d'autre part la régulation médicale du Samu dans la coordination du parcours de soins, et le Smur dans l'apport de soins de réanimation d'urgence hors de l'hôpital.

En Aveyron, cette circulaire n'apportera pas d'avancée supplémentaire car nous pouvons nous féliciter de la complémentarité et des excellentes relations qui existent déjà entre tous les acteurs de secours et des soins d'urgence, dans un souci d'efficacité et de qualité du service rendu à la population aveyronnaise.

Parallèlement à l'action fédérale, notre Union Départementale a poursuivi son action associative en complète harmonie et en constante synergie avec le SDIS.

Pour cela, je tiens publiquement, au nom de notre association, à vous remercier M. le Président du conseil d'administration du SDIS et vous, Mon Colonel, ainsi que vos équipes, pour vos soutiens respectifs à nos actions fédératrices. Vous encouragez tous les projets et initiatives de l'Union Départementale et des amicales de sapeurs-pompier.

Aussi, je m'arrêterai un instant sur quelques unes des actions que nous avons menées et que vous avez soutenues, cela depuis de nombreuses années, comme :

- la création de l'Association Départementale des Jeunes sapeurs-pompier, qui compte à ce jour 6 sections et 85 JSP, ou encore l'engagement de volontaires de service civique ;
- la mise en place de l'Équipe départementale de soutien, qui constitue une sorte de réserve citoyenne du SDIS : elle est en effet constituée d'anciens sapeurs-pompier membres de l'Union Départementale qui, sur la base du bénévolat et sous certaines conditions, réalisent des activités de soutien au profit du SDIS comme de l'Union Départementale. Concernant le SDIS, ce sont des activités de soutien complémentaires aux missions assurées par les sapeurs-pompier actifs (comme la logistique ou des actions de prévention).

Votre soutien, Monsieur le Président, Mon Colonel, s'est également illustré dans l'élargissement de la politique sociale et de solidarité, qui est le cœur même de notre réseau associatif, via le recrutement d'une assistante sociale en tant qu'expert volontaire auprès du SDIS, en plus du soutien psychologique des sapeurs-pompier qui avait déjà été mis en place. Cette assistante sociale, Christine LACOUT, travaille en relation avec notre Union Départementale.

Nous vous savons également très attentifs vis-à-vis du rôle et des actions de notre commission sociale, qui a pour but d'accompagner et de soutenir nos adhérents qui rencontrent parfois des difficultés matérielles ou des problèmes de santé, ou bien suite à des décès.

Nous savons également que nous pouvons compter sur votre soutien dans nos actions au profit des pupilles :

- outre la collecte de dons que nous organisons, les sapeurs-pompier de Millau, sous l'égide de l'Union Départementale, ont en effet accueilli l'année dernière 12 pupilles dans le cadre d'un séjour de vacances. Cet été, c'est à Villefranche de Rouergue qu'un nouveau groupe sera reçu.
- nous avons eu le plaisir par ailleurs d'organiser conjointement avec l'Union Régionale Midi-Pyrénées et tous les départements qui la composent, le rassemblement national des parents de l'Œuvre des Pupilles, les 23 et 24 mai derniers à Cap Découverte dans le Tarn. Ce moment est un rendez-vous essentiel dans l'accompagnement qui est proposé aux parents survivants.

En tant que président, je me réjouis des excellentes relations qui perdurent entre notre Union Départementale et le SDIS et qui nous permettent, entre autre, d'organiser cet évènement majeur qu'est la FINALE NATIONALE DU PARCOURS SPORTIF SAPEUR-POMPIER, le 4 juillet à Millau.

Notons que cette très bonne collaboration ne se retrouve pas partout. Je fais le vœu qu'elle dure le plus longtemps possible, car vous me garderez de mentir, on est très bien en Aveyron !

Je profite de ces quelques mots au sujet de la FINAT pour lancer un dernier appel aux bonnes volontés : de nombreuses forces se sont déjà mobilisées, mais nous avons encore besoin de bénévoles pour assurer le bon déroulement de cette journée. Merci pour votre implication.

C'est dans cet esprit positif et dynamique que nous avons travaillé cette année et que certains sapeurs-pompiers se sont vus remettre la médaille de bronze de l'Union Départementale ou celle de l'Union Régionale, lors des journées d'études régionales à Luchon en avril dernier.

Enfin je veux féliciter Marie, notre secrétaire, pour son engagement, son dynamisme, avec une grande compétence et un professionnalisme unanimement reconnu de l'ensemble de notre réseau associatif.

Avant de conclure mon propos, qu'il me soit permis d'exprimer mes plus vifs et plus sincères remerciements à tous ceux qui depuis des décennies œuvrent à maintenir notre tissu associatif. En effet, génération après génération, les femmes et les hommes qui nous ont précédés ont fait progresser ce modèle associatif, en le construisant fort, uni et fédérateur.

Ce réseau porte aussi la voix des sapeurs-pompiers, source d'intégrité et modernité dans l'intérêt général et le souci constant de l'amélioration du service public dont nous avons la charge.

Plus que jamais, il faut garder du sens à cet engagement associatif et approfondir les liens entre actifs, anciens, JSP et PATS du SDIS, en nous inspirant de cette citation d'Albert CAMUS : « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ».

Merci de votre attention et VIVE LES SAPEURS-POMPIERS DE L'AVEYRON ! ».

Rodez, le 20 juin 2015.

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD



Le président,
Patrice JOUET

